

Introduction à l'analyse financière

I La finance, introduction

On distingue deux types de finance :

- La finance de marché : les actions, obligations et produits dérivés
- La finance d'entreprise : l'analyse financière, l'objet de ce cours

Les objectifs de l'analyse financière :

- Mesurer les performances d'une entreprise et pouvoir les expliquer
- Porter un jugement global sur la situation de l'entreprise
- Proposer des mesures visant à corriger ou à améliorer la situation de l'entreprise

Quels sont les agents économiques intéressés par la finance d'entreprise ?

L'analyse financière est un outil pour toutes les parties prenantes de l'entreprise. Elle leur permet d'obtenir un éclairage sur leur vision de l'entreprise et donc facilite leur prise de décision respective :

- Le chef d'entreprise / les dirigeants
- Les actionnaires présents et futurs, les investisseurs
- Les établissements financiers qui veulent vérifier la capacité du client à régler la facture finale
- La concurrence pour affiner la stratégie de l'entreprise intéressée.
- Les clients qui veulent vérifier la capacité du fournisseur à honorer la commande
- Les salariés qui se soucient de la pérennité de leur emploi et souhaitent préserver voir augmenter leur pouvoir d'achat.
- Les pouvoirs publics, au niveau national et local, pour conduire les affaires.

La situation de chaque partie prenante conduit inévitablement à des approches différentes de l'analyse financière.

Où se pratique l'analyse financière ?

- Dans les organismes financiers
- Dans les moyennes et grandes entreprises
- Dans les cabinets d'expertise comptable, au service des plus petites entreprises, après la présentation des comptes
- Dans les sociétés de conseil
- Dans les organismes publics qui vont renseigner les pouvoirs publics pour mener leur politique

Comment pratiquer l'analyse financière ?

On utilisera différents outils complémentaires, comme le diagnostic, l'investigation, la préconisation de l'évolution prévisible etc... Les documents de bases sont le compte de résultat, le bilan, les annexes (ex : tableau des amortissements).

Où trouver les données financières d'une entreprise ?

- A partir du système d'information de l'entreprise :

En interne, le dirigeant a accès à l'information comptable. A la différence des personnes extérieures à l'entreprise, il peut avoir un aperçu au jour le jour de la situation financière de l'entreprise. Quand le système est bien rôdé, les

tableaux de bord informatisés qui remontent les données économiques et comptables clés peuvent constituer un outil de pilotage efficace de l'entreprise.

- Sur Internet :

Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises se sont fait une spécialité de mettre à disposition sur Internet les documents de synthèse d'entreprise, accompagnés parfois de calculs et de retraitements facilitant l'analyse. Notez que le prix de ces prestations est proportionnel au détail et à la somme des données proposées.

- Au tribunal de commerce

Toute entreprise a pour obligation de déposer ses documents de synthèse (bilan et compte de résultat) au greffe du tribunal de commerce dont elle dépend.

II Etude du compte de résultat (tableau intermédiaire de gestion)

Objectif : être capable d'interpréter le compte de résultat, apporter un éclairage sur la réalité d'une entreprise à partir de données chiffrées et normalisées. L'étude est donc réalisée à partir d'informations concernant le passé de l'entreprise. Toutefois, elle doit apporter un éclairage sur l'avenir de l'entreprise en décelant des déséquilibres actuels pouvant conduire à de grosses difficultés futures.

Deux présentations possibles du compte de résultat :

- La présentation classique, en T, mais trop peu précis pour une analyse.

| Charges | Produits |
|----------------------------|-------------------|
| C. d'exploitation | P. d'exploitation |
| C. financières | P. financières |
| C. exceptionnelles | P. exceptionnels |
| Impôt sur le bénéfice | |
| Participation des salariés | |
| Bénéfice | Perte |

- La présentation en liste

| |
|-------------------------------|
| Produits d'exploitation |
| Charges d'exploitation |
| Résultat d'exploitation |
| Produits financiers |
| Charges financières |
| Résultat financier |
| Résultat courant avant impôts |
| Produits exceptionnels |
| Charges exceptionnelles |
| Résultat exceptionnel |
| Impôt sur le bénéfice |
| Participation |
| Résultat |

« Le compte de résultat est le film, sur une période donnée, des produits et des charges engagés pendant la période au titre de l'activité de l'entreprise »

- Le résultat net est égal à la somme des 3 résultats diminuée de la participation des salariés et de l'impôt sur les sociétés.
- Le résultat d'exploitation mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise
- Le résultat courant est égal au résultat d'exploitation augmenté du résultat financier. Il mesure la performance industrielle et commerciale après la prise en compte de la politique de financement de l'entreprise.
- Le résultat exceptionnel mesure l'incidence, sur le résultat global, des opérations non directement liées au développement de l'activité.

Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet :

- de comprendre la formation du résultat net en le décomposant ;
- d'apprécier la création de richesse générée par l'activité de l'entreprise ;
- de décrire la répartition de la richesse créée par l'entreprise entre les salariés et les organismes sociaux, l'Etat, les apporteurs de capitaux et l'entreprise elle-même ;
- de suivre l'évolution dans l'espace et dans le temps de la performance et de la rentabilité de l'activité de l'entreprise à l'aide de ratios d'activité, de profitabilité et de rentabilité.

A savoir :

- Le tableau des soldes intermédiaires de gestion comprend neuf soldes successifs obtenus par différence entre certains produits et certaines charges
- Les trois premiers soldes sont destinés à l'analyse de l'activité de l'entreprise, alors que les six suivants sont consacrés à l'analyse du résultat.
- L'analyse quantitative doit être enrichie par des informations qualitatives relatives au secteur d'activité qui contribuent à influencer le niveau de résultat de l'entreprise

Le document des SIG peut être perfectible, pour une meilleure approche économique.

Le cas particulier du crédit-bail : la redevance va peser sur l'EBE car elle sera enregistrée dans « autres achats et charges externes ». Lors de l'analyse financière, il va être assimilé à un emprunt, donc il faudra prendre en considération les intérêts et l'amortissement. Ce sera le même traitement qu'un emprunt classique.

Application :

On a une immobilisation, d'une valeur à neuf de 1000€, d'une durée d'utilisation de 5 ans et d'une redevance de crédit-bail de 300€.

- Si on était propriétaire, on pratiquerait des dotations aux amortissements : $1000 / 5 = 200$, soit 200€ / ans.
- Si on avait emprunté, on verserait des intérêts : $300 - 200 = 100$ €

La redevance du crédit-bail est divisée en deux parties : amortissements + intérêts.

La sous-traitance :

Il s'agit de demander à un tiers de faire une partie de la production. Lors de l'analyse financière, il faudra la retraiter, c'est-à-dire mettre en évidence la production propre de l'entreprise. On va supprimer les consommations en provenance d'un tiers pour obtenir la valeur propre de la production de l'entreprise.

Autres cas de sous-traitance : la subvention d'exploitation. C'est un complément au prix de vente, s'il ne recouvre pas totalement les coûts de production. On rajoutera cette subvention à la production vendue, donc au chiffre d'affaire. Si la subvention n'a pas de caractère de complément au prix de vente, elle ne va pas être retraitée.

III La capacité d'autofinancement

L'entreprise a besoin de ressources pour se financer, pour financer les immobilisations, l'activité (salaires, fournisseurs), l'emprunt et son remboursement... La Capacité d'Autofinancement est un **ratio clef** pour tout entrepreneur, investisseur ou financeur : il se calcule à partir du compte de résultat passé ou prévisionnel en fonction de vos objectifs.

L'origine des ressources :

- ✓ Externes : tiers qui vont apporter du capital, les banquiers qui vont accorder un emprunt, les subventions par l'Etat...
- ✓ Internes : la ressource que l'entreprise va créer elle-même : la capacité d'autofinancement

Quand le banquier cherche à évaluer votre capacité de remboursement d'un emprunt, utiliser la CAF est une méthode plus précise et souvent pertinente.

La définition de la capacité d'autofinancement :

C'est la différence entre les produits encaissables et les produits décaissables, qui vont générer des dépenses ou des recettes. **Capacité d'autofinancement (CAF) = produits encaissables – charges décaissables**

Remarque : encaisser ne veut pas dire encaissable : les produits enregistrés dans la comptabilité ne sont pas de suite payés, mais encaissables. On essaie de se rapprocher le plus possible du flux de trésorerie.

L'essentiel des charges sont décaissables. Sont considérées comme non-décaissables :

- ✓ Les dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations.
- ✓ La valeur comptable des éléments d'actif cédés (compte 675)

En valeur, l'essentiel des produits sont encaissables. Sont considérés comme non-encaissables les produits suivants :

- ✓ Les reprises sur amortissements, provisions et dépréciations.
- ✓ La cote part de subventions virées au compte de résultat : compte 777
- ✓ Les produits de cession des éléments d'actif (prix de vente d'une immobilisation) : compte 775.

NB : On ne veut pas que la CAF soit influencée par un produit exceptionnel, car il pourrait fausser le jugement.

Calcul de la CAF : il y a deux méthodes, à partir de l'EBE, et à partir du compte de résultat.

A partir de l'EBE :

Capacité d'autofinancement (CAF) = Excédent brut d'exploitation + Produits encaissables – Charges décaissables

- ✓ Précisions sur les produits encaissés : il s'agit de tous les produits encaissés ou à encaisser situés en dehors du calcul de l'excédent brut d'exploitation, comme les produits financiers, les produits exceptionnels...
- ✓ Précisions sur les charges décaissées : à l'inverse, il s'agit de toutes les charges décaissées ou à décaisser situées en dehors du calcul de l'excédent brut d'exploitation, comme par exemple les intérêts bancaires, les intérêts des comptes courants d'associés, les pénalités et amendes...

A partir du compte de résultat :

Capacité d'autofinancement (CAF) = Résultat de l'exercice + Charges calculées – Produits calculés + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (comptes 675) – Produits de cession des éléments d'actifs cédés (comptes 775)

- ✓ Précisions sur les produits calculés : il s'agit de tous les produits qui ne se traduisent pas par une rentrée de trésorerie, comme par exemple les reprises de provisions, les reprises d'amortissement ou les quotes-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat.
- ✓ Précisions sur les charges calculées : à l'inverse, il s'agit de toutes les charges comptabilisées qui ne se traduisent pas par une sortie de trésorerie, comme par exemple les provisions et les dotations aux amortissements.